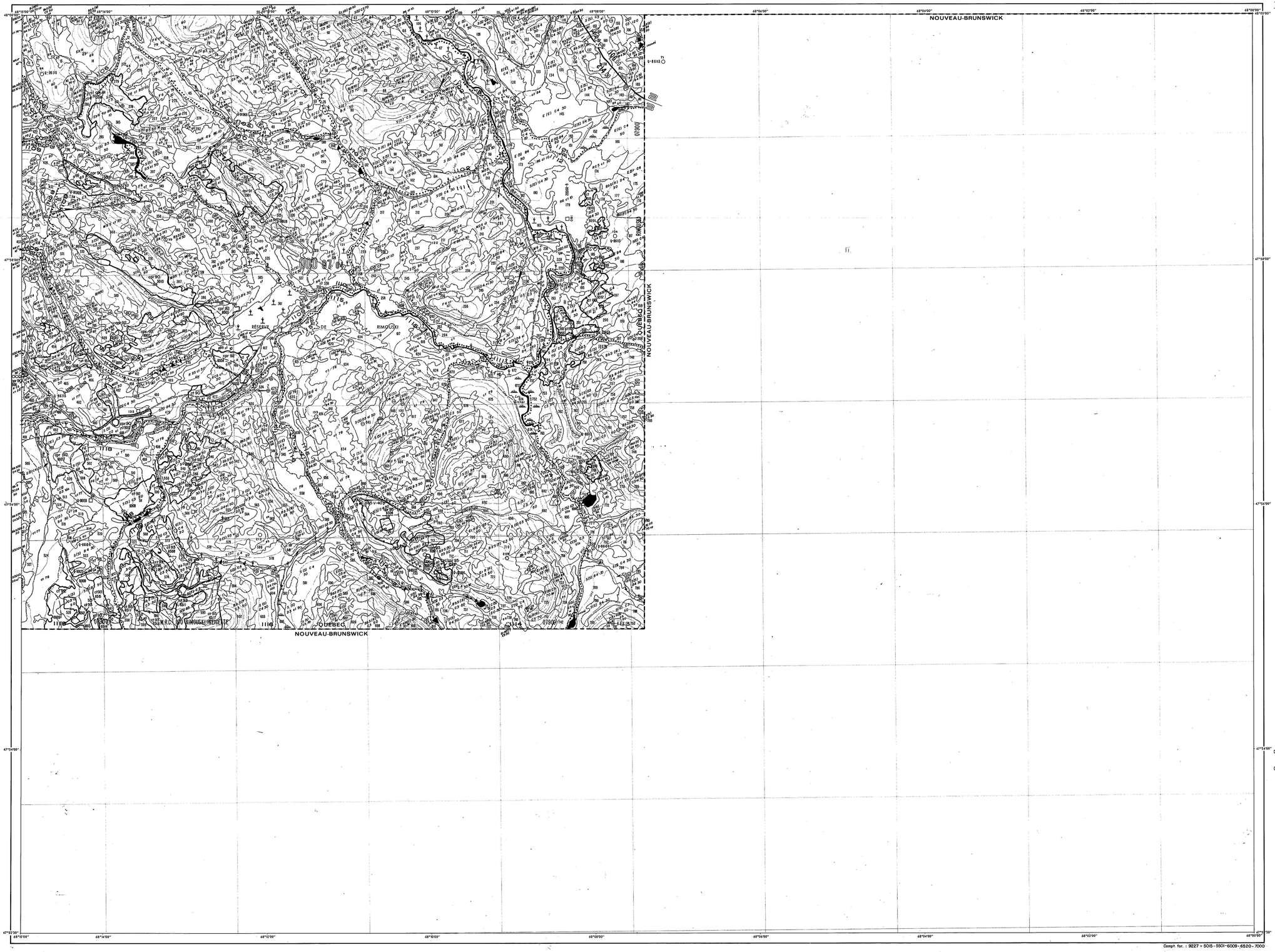

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Rogle tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... ctr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe avec protection de peuplements ..... cpe
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... dld
Coupe de jardinage ..... cj
Bridage partiel (dégagé à 3 côtés) ..... brp
Bridage total (cerné) ..... brt
Plantation en dégagements ..... pdr
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... ens
Ébauche commerciale ..... ec

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — — à pin rouge	R (PR)
— — — à pin gris	R (PG)
— — — à thuya (cèdre)	R (C)
— — — à mélèze	R (M)
— — — à peuplier (plantation)	R (Pe)
Pessière	S
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée réseneuse)	S (E)
— — à mélèze	S (M)
— — à peuplier	S (Pe)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à sapin et/ou épinette	S (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	S (ES p)
— — (plantation d'épinette noire)	S (EN p)
— — (plantation d'épinette noire)	S (EN p)
— — (plantation d'épinette rouge)	S (ER p)
Sapinière	Ss
— (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée réseneuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à peuplier	S (Pe)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	Ss (S p)
Pinède à pin rouge	Pr
— — — avec pin rouge	Pr(PR)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge (10% occupent plus de 75% de la portée réseneuse)	Pr(PR)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr(PR)
— — — avec mélèze	Pr(PR)
— — — avec pin gris	Pr(PR)
— — — avec peuplier	Pr (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr(PR)
Pinède à pin gris	Pg
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée réseneuse)	Pg(PG)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec mélèze	Pg(PG)
— — — avec pin blanc	Pg (PB)
— — — avec peuplier	Pg (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — (plantation)	Pg(PG)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée réseneuse)	Pb (PB)
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — avec mélèze	Pb(PB)
— — — avec pin gris	Pb (PG)
— — — avec peuplier	Pb (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (plantation)	Pb p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée réseneuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à peuplier	C (Pe)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C p
Pruchière	Pu
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée réseneuse)	Pu (Pu)
— — — à thuya (cèdre)	Pu (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — — à mélèze	Pu (M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (PB)
— — — à pin rouge	Pu (PR)
— — — à pin gris	Pu (PG)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — — (plantation)	Pu(Pu) p
Mélèzin	M
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée réseneuse)	M (M)
— — — à thuya (cèdre)	M (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — — à pin blanc et/ou rouge	M (PB)
— — — à pin rouge	M (PR)
— — — à pin gris	M (PG)
— — — à peuplier	M (Pe)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — — (plantation de mélèze européen)	M(Ee) p
— — — (plantation de mélèze hybride)	M(Eh) p
— — — (plantation de mélèze laricin)	M(EL) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences tolérantes avec gris gris	F1 Pg	F1 Pg (F1)
— — — — — avec pin blanc	F1 PB	F1 PB (F1)
— — — — — avec pin rouge	F1 PR	F1 PR (F1)
— — — — — avec mélèze	F1 M	F1 M (F1)
— — — — — avec sapin	F1 S	F1 S (F1)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (F1)
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin	BP S	BP S (BP)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BP E	BP E (BP)
— — — — avec pin gris	BP PG	BP PG (BP)
— — — — avec pin blanc	BP PB	BP PB (BP)
— — — — avec pin rouge	BP PR	BP PR (BP)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux	BJ R	BJ R (BJ)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 PB	F1 PB (F1)
— — — — — avec pin rouge	F1 PR	F1 PR (F1)
Peuplements avec sapin — — avec pin rouge	Pa PR	Pa PR (Pa)
— — — avec pin gris	Pa PG	Pa PG (Pa)
— — — avec pin blanc	Pa PB	Pa PB (Pa)
— — — avec pin rouge	Pa R	Pa R (Pa)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pa E	Pa E (Pa)
— — — avec mélèze	Pa M	Pa M (Pa)
Épinette rouge résineuse	Er R	Er R (Er)
Épinette résineuse	Er R	Er R (Er)
Mélanges à feuillus tolérants	MFt	MFt (F)
— — sur station humide	MFt H	MFt (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	Fi
— — d'essences tolérantes	Ft
— — sur station humide	Fh
— — (plantation)	Fp
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BP
— — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplements de peupliers	Pe
Peupliers faux-trembles	Ecsp
Ecrédière rouge	Er R
Ecrédière	Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er BP
— — à bouleaux jaunes	Er BJ
— — à peupliers	Er Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er Fi
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft
Plantations de feuillus	Fp
— — de bouleau jaune	Fp BJ
— — de peuplier	Fp Pe
— — de peuplier hybride	Fp Ph
— — de frêne d'amérique	Fp Af

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... S
Dénudé et semi-dénudé humide ..... H
Autres I

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) .....
Ligne de transport d'énergie (emprise) .....
Terrain agricole .....
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. .....

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en bordure ..... cb
Coupe partielle par trouées ..... ct
Coupe partielle plus épaisseur légère cl
Chablis partiel ..... chp
Épidémie légère ..... el
Brûlis partiel ..... brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche vivantes: ⊖ 1-50 % ⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale ..... ct
Brûlis ..... br
Chablis total ..... chp
Épidémie sévère ..... es
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE — CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE — CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30 "	21-40 "	90-30 "	30-90 "
50 "	41-60 "	50-50 "	50-50 "
70 "	61-80 "	90-50 "	50-90 "
90 "	81-100 "	70-70 "	70-70 "
100 "	101 et plus	90-70 "	70-90 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Pour 2 dominances de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux inéquienne: Pour 2 dominances de feuillus tolérants, majorité des tiges et plus de 90 ans. Autres peuplements: majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Modérée	31 à 40 %	*
Forte	41 à 50 %	**
Abrupte	51 % et plus	***
Pente inférieure à 10 %		0

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1 S 1 C 3 Q 2 m G — 1 : densité; 2 : défoliation; 3 : classe de pente; 4 : classe d'âge; 5 : perturbation; 6 : classe de hauteur; m : origine; G : type de couvert; Q : type de sol; 2 : proportion d'essences; 1 : groupement d'essences

R C5 c4 B 101 — 1 : classe de pente; 2 : classe d'âge; B : origine; 4 : classe de hauteur; 101 : type de couvert; C : type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR		25m 1	17m 2	12m 3	7m 4	4m 5	6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : MARCEL SIROIS — SIGNATURE : .....

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : — SIGNATURE : .....

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 1
Unité de gestion — 12
Unité d'aménagement — 1
Unité de sondage — 3*

Mode de tenure ou de gestion — 000
Bloc d'aménagement — 07
Concessionnaire ou autres — 04

Bassin hydrographique — 214
Bassin primaire — 00*
Bassin secondaire —

Unité de gestion privée —

Municipalité — 07900
Division de recensement —
Municipalité —
Cadastre —

Parcelle — 102*

Région écologique — 8a

Municipalité régionale de comté M.R.C. 190 RIMOUSKI-NEIGETTE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1986 / Année de publication : 1987 / Année de révision : -

Divisions territoriales en date du : 1 /10/85
Déclinaison magnétique : 21° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-C-2	22-C-1	22-B-4	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-N-15	21-N-16	21-O-13	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-N-10	21-N-9	21-O-12	

21 N/16 N. E.

Compt. for. : 9227 - 5015 - 5501 - 6009 - 6520 - 7000

viii - 1995

2